

## RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent du développement social et économique présente son troisième rapport :

### Réunion :

Le Comité s'est réuni le 17 mars 2011.

### Questions à l'étude :

- Projet de loi 6 — *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail/The Workers Compensation Amendment Act*;
- projet de loi 11 — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire/The Planning Amendment Act*.

### Composition du Comité :

- M. ALTEMEYER (vice-président);
- M. BRIESE;
- M. GOERTZEN;
- M<sup>me</sup> la ministre HOWARD;
- M. le ministre LEMIEUX;
- M. MARTINDALE;
- M<sup>me</sup> la ministre MCGIFFORD;
- M. NEVAKSHONOFF (président);
- M<sup>me</sup> ROWAT;
- M. SARAN;
- M<sup>me</sup> TAILLIEU.

Substitution effectuée pendant la réunion :

M<sup>me</sup> la ministre MARCELINO remplace M. MARTINDALE.

### Exposé oral :

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 6 — *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail/The Workers Compensation Amendment Act* :

Alex Forrest

United Firefighters of Winnipeg

### Projets de loi étudiés et dont il a été fait rapport :

(N<sup>o</sup> 6) — *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail/The Workers Compensation Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N<sup>o</sup> 11) — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire/The Planning Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Le président,

Rapport présenté par :

---

M. NEVAKSHONOFF

Le 17 mars 2011